



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Safacyn

Date de révision 30-juin-2026 Version 2 Remplace la version : 16-avr.-2026

Code(s) du produit

HRB05533-1

Date d'impression 30-juin-2026

ADM.O8650.H.1.C 9515332

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Safacyn

Autres moyens d'identification

Synonymes Saflufenacil 160 SL

Numéro(s) d'enregistrement 36039

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite
INFOTRAC:1-800-535-5053(Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les
urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group:
1-877-250-9291

2. Identification des dangers

Ce produit chimique est enregistré en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) du Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes pour le lieu de travail des produits chimiques non enregistrés auprès de la LPA. Veuillez consulter la section 15 pour de plus amples informations. Ce produit a été classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 205).

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
-------------------------------	-------------

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur: Danger****Mentions de danger**

Provoque des lésions oculaires graves
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

**Precautionary Statements - General**

Tenir hors de portée des enfants

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P333 + P317 - If skin irritation or rash occurs, get medical help
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange**Synonymes**

Saflufenacil 160 SL.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	CLASSIFICATION
--------------	---------	------------	----------------

Pentanoic acid, 5-(dimethylamino)-2-methyl-5-oxo-,methyl ester	1174627-68-9	42-47	INTERNATIONALE SGS Eye irrit. 2 (H319)
Triisopropanolamine	122-20-3	18-23	Eye Irrit. 1 (H318) Acute Tox. 5 (oral) (H303)
Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO)	61791-14-8	15-19	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 2 (H411)
Saflufenacil	372137-35-4	13-17	Skin Sens. 1 (H317) Repr. 2 (H361) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Secouriste: Faire attention à se protéger.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Aucun connu.
------------------	--------------

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité au choc** Aucun.**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver au dessus de -18°C.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection à fermeture étanche.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété	Valeurs	Méthode	Remarques
Aspect			
État physique	: Liquide		
Couleur	: Jaunâtre à ambre		
Odeur	: caractéristique		
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible		
pH	: 7 - 10	CIPAC MT 75.3	solution (1 %)
Point de fusion / point de congélation °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'éclair °C	: > 100	EC A.9	
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable		
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité	: Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur kPa	: Aucune donnée disponible		
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible		
Densité relative	: 1.06 - 1.1	OCDE 109	
Solubilité(s) mg/l	: Aucune donnée disponible		
Coefficient de partage Log Pow	:		Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Température d'auto-inflammation °C	: Aucune donnée disponible		
Température de décomposition °C	: Aucune donnée disponible		
Viscosité cinématique mm²/s 40 °C	: Non applicable		
Propriétés explosives	: Pas un explosif		
Propriétés comburantes	: Non comburant	EPA-OPPTS 830.6314	
Tension superficielle	: Aucune donnée disponible		
Dimension de particules	: Non applicable		

Autres renseignements

Masse volumique apparente g/ml : Non applicable

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Pas une voie d'exposition prévue
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes : Aucun connu

Données sur les effets**toxicologiques****Toxicité aiguë**

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 423	
DL50 par voie cutanée mg/kg	: >2000	Rat	OCDE 402	
CL50 par inhalation CL50 (4 h)	: > 5.48	Rat	OCDE 403	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: N'irrite pas la peau	Lapin	OCDE 404	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Gravement irritant pour les yeux	Lapin	OCDE 405	
Sensibilisation	: Sensibilisant cutané	Souris	OCDE 429	

Toxicité chronique**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Nom chimique

Saflufenacil : Non classé

Cancérogénicité**Nom chimique**

Saflufenacil : Non classé

Toxicité pour la reproduction**Nom chimique**

Saflufenacil : H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

STOT - exposition unique**Nom chimique**

Saflufenacil : Non classé

STOT - exposition répétée**Nom chimique**

Saflufenacil : Non classé

Danger par aspiration**Nom chimique**

Saflufenacil : Non classé

12. Données écologiques**Écotoxicité****Toxicité pour le milieu aquatique****Toxicité aiguë**

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Poissons CL50 (96 h) mg/L	: Aucune donnée disponible			
Crustacés CE50 (48 h) mg/L	: Aucune donnée disponible			
Algues CE50 - 72 h mg/L	: Aucune donnée disponible			
Autres plantes CE50 mg/l	:			

Toxicité aquatique chronique

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Poissons NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Crustacés NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Algues NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Autres plantes NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			

Toxicité terrestre**Oiseaux DL50 par voie orale mg/kg****Nom chimique**

Saflufenacil : > 2000

Abeilles DL50 par voie orale µg/bee**Nom chimique**

Saflufenacil : > 100

Dégradation abiotique**Eau DT50 jours****Nom chimique**

Saflufenacil : 248

Sol DT50 jours**Nom chimique**

Saflufenacil : 8.6 - 26 25 °C

Biodégradation**Log Pow****Nom chimique**

Saflufenacil : 1.95

Facteur de bioconcentration (FBC)**Nom chimique**

Saflufenacil : 3.91

Adsorption/désorption**Nom chimique**

Saflufenacil : 9 - 56 KOC

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits
inutilisés**

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport**TMD****N° ID/ONU**

UN3082

**Désignation officielle de
transport de l'ONU**

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil)

Classe de danger

9

Groupe d'emballage

III

Dispositions particulières

16, 99

Polluant marin

Oui.

Désignation

UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil), 9, III

Remarque

Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

DOT**N° ID/ONU**

UN3082

**Désignation officielle de
transport de l'ONU**

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil)

Classe de danger

9

Groupe d'emballage

III

Dispositions particulières

8, 146, 173, 335, 441, IB3, T4, TP1, TP29

Polluant marin

Oui.

Désignation

UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil), 9, III, Polluant marin

**Numéro du guide des mesures
d'urgence**

171

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A197, A215
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil), 9, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	P
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Amines, coco alkyl, ethoxylated (5-8 EO), Saflufenacil), 9, III, Polluant marin

**15. Informations sur la réglementation**

The laws, regulations and standards listed below have requirements on the management of this product:

Règlements internationaux**Inventaires internationaux**

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS (Australie)	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

uméro d'homologation du Pesticide pesticide No. 36039

Déclaration relative aux produits antiparasitaires Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Lisez l'étiquette avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Les renseignements ci-dessous sont les dangers requis sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

Différence entre la FDS et l'étiquette du produit

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	3Inflammabilité	1	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	3Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	Protection individuelle
	*					X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision 30-juin-2026

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique